

Subventions Patrimoniales (annexe aux directives)

Travaux subventionnables au titre de la conservation et de la restauration du patrimoine bâti

Annexe aux directives du xxxxxxxx relatives aux subventions accordées aux travaux de rénovation pour les bâtiments recensés dans le cadre des inventaires.

CFC	Genre de travail	Conditions	Subventions
1 Travaux préparatoires			
10	Relevés	travaux de relevé et de dessin	oui
		sondages, photogrammétrie, etc.	oui
112	Démolitions	en général	non
		démolition de parties gênantes et autres annexes, pour la conservation ou l'aspect du bâtiment	oui
113	Démontage	démontage et entreposage d'éléments historiques qui seront replacés in situ	oui
121	Protection d'ouvrages existants	revêtement et autres mesures de protection pour des éléments à substance historique	oui
2 Bâtiment			
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie		
211,0	Installation de chantier	en général	non
211,1	Echafaudages	en général	non
211,2	Fouille et raccordements	en général	non
211,4	Canalisations intérieures	en général	non
211,5	Béton et béton armé	pour des raisons de conservation	oui
211,6	Maçonnerie	réparation de stabilisation de murs	non
		conduits extérieurs de cheminée	non
		travaux de restauration	oui
211,9	Divers	benches et décharges	non
214	Constructions en bois		
214,1	Ossature, charpente	réparation de la structure statique	oui
		consolidation pour couverture traditionnelle	oui
		consolidation pour un nouvel ouvrage	non
214,4	Revêtement extérieur	lambris et autres protections de genre ancien	oui
		revêtements à caractère historique	oui
216	Travaux en pierre naturelle et artificielle	réparation de façades, parois et jambages	oui
		encadrement de fenêtres et portes extérieures	oui
		travaux en pierre naturelle, surfaçage, etc.	oui

CFC	Genre de travail	Conditions	Subventions
2 Bâtiment (suite)			
221	Fenêtres, portes extérieures	réparation d'anciennes fenêtres ou portes nouvelles fenêtres ou portes selon modèle originel (hors vitrerie)	oui oui
		verre isolant (vitrerie) ou isolation	non
222	Ferblanterie	chêneaux, descentes, tôles de protection	oui
223	Protection contre la foudre	dans le cas d'une restauration d'ensemble	oui
224	Couverture	matériaux historiques ou traditionnels	oui
		nouvelles sous-couvertures	non
		sous-couvertures imposées par le matériau historique ou une pose traditionnelle	oui
		crochets pare-neige	non
		étanchéité souple, toiture plate existante	oui
225	Etanchéités spéciales	en général	non
226	Crépis et enduits de façade	crépis historique	oui
227	Travaux de revêtement extérieurs		
227,1	Travaux extérieurs de peinture	badigeons à la chaux, peinture minérale, peinture à l'huile ou justifiée pour des raisons historiques ou technologiques	oui oui oui
		réfection de peinture sur ouvrage métalliques	oui
		réfection de peinture artistique	oui
228	Stores et protection contre le soleil, volets en bois	réparation ou restitution d'installations à l'identique	oui
23	Installations électriques	en général	non
		alarme incendie ou anti-vol	non
24	Installations de chauffage	en général	non
25	Installations sanitaires et cuisines	en général	non
27	Aménagements intérieurs		
271	Plâtrerie	uniquement pour les valeurs historiques (par exemple les stucatures)	oui
272	Ouvrages métalliques	réparations ou réfections sur modèles anciens (serrures, ferrures, grilles, balustrades, etc.)	oui
273	Menuiserie intérieure	restauration d'anciennes portes ou confection de portes neuves sur modèles des anciennes préservation de la substance historique des anciennes menuiseries intérieures	oui oui

CFC	Genre de travail	Conditions	Subventions
-----	------------------	------------	-------------

2 Bâtiment (suite)

275	Cylindres de sûreté	Cylindres	non
-----	---------------------	-----------	-----

28 Aménagements intérieurs

281	Revêtements de sols	Pierre naturelle, terre cuite, parquet : remise en état ou remplacement avec matériaux et mise en œuvre traditionnels	oui
-----	---------------------	---	-----

282 Revêtement parois

282,1	Tapiserie	restauration ou renouvellement sur le modèle historique	oui
-------	-----------	---	-----

282,4	Revêtement de paroi en céramique	en général	non
-------	----------------------------------	------------	-----

282,5	Revêtement de paroi en bois	restauration ou renouvellement sur le modèle historique	oui
-------	-----------------------------	---	-----

283,2	Plafonds en plâtre	voir 271	oui
-------	--------------------	----------	-----

283,4	Plafonds en bois	voir 282,5	oui
-------	------------------	------------	-----

284	Fumisterie et poélerie	en général	non
-----	------------------------	------------	-----

285	Traitement de surface	travaux intérieurs de peinture, teintage du bois et restauration de peinture : uniquement pour les valeurs historiques	oui
-----	-----------------------	--	-----

286	Assèchement du bâtiment	en général	non
-----	-------------------------	------------	-----

287	Nettoyage du bâtiment	en général	non
-----	-----------------------	------------	-----

29	Honoraires	en général	non
----	------------	------------	-----